

Label National : N°
2 Circuits : 101 km et 90 km
soit 191 km au total - Dénivelé total : 1384 m

Cité de Caractère
St Denis d'Anjou

A la découverte du Haut-Anjou Mayennais

Randonnée Permanente de cyclotourisme

Cette Randonnée Permanente vous fera
découvrir :

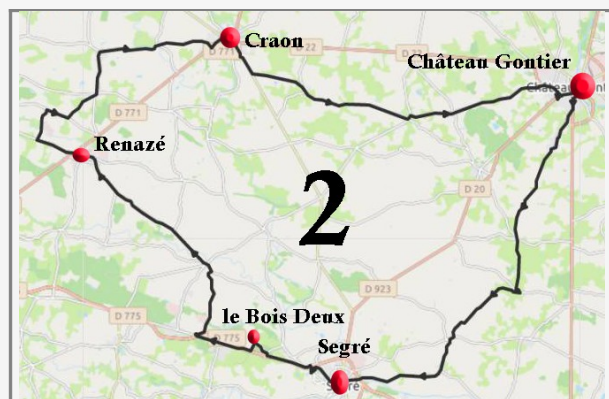
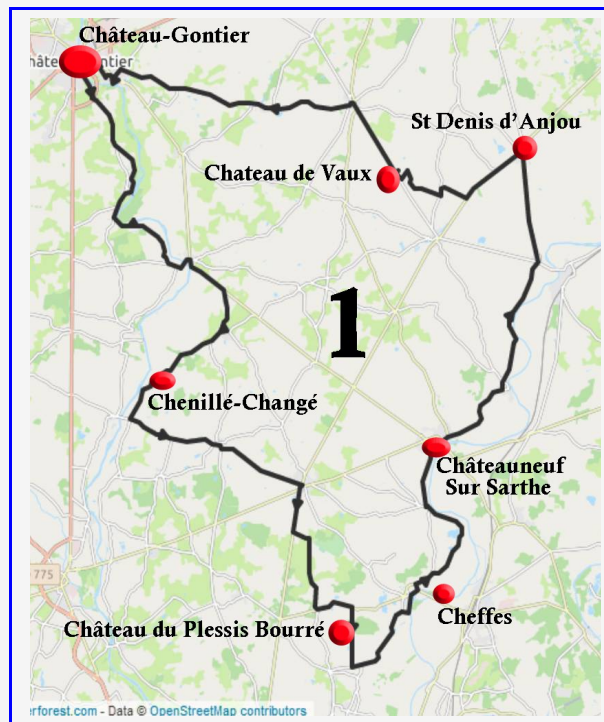
Circuit N° 1: (Sur les traces de [Jean Bourré](#))

Circuit N° 2 Les anciennes mines de fer et
les anciennes ardoisières



St Denis d'Anjou

2 circuits au départ de : Château-Gontier



A la découverte du Haut Anjou
Mayennais

BULLETIN D'INSCRIPTION RP « A la découverte Dun Haut-Anjou Mayennais

- NOM :
- PRENOM:
- ADRESSE:

- CODE POSTAL:
- VILLE:

- Date de naissance:

- TEL.:
- N° Portable

- NOM DU CLUB:
- N° FFCT DU CLUB:
- N° LICENCE FFCT:

- Courriel :

• *avoir pris connaissance du règlement
de la RP et l'accepter en intégralité*

Date : signature:

Gratuit pour les licenciés FFCT

- Je règle mon inscription par chèque à l'ordre
- du CODEP 53

- Correspondant :
- Jean-Philippe Letourneur
- 4 Chemin du Radoir 53000 Laval
- Tél.: 02 43 56 59 10
- Courriel : jean-philippe.letourneur@orange.fr



MAYENNE

FFCT



A la découverte Haut-Anjou Mayennais

Province française de l'Anjou

Randonnée Permanente de cyclotourisme
Label National : N° 354-20

2 Circuits : 101 km - 90 km
soit 191 km au total
Dénivelé total : 1387 m

1 sites BPF-BCN :
Ménil (53) Mayenne



Château du Plessis Bourré

REGLEMENT

RP « A la découverte du Haut Anjou Mayennais »
(Mayenne - Maine et Loire)

• Le Comité départemental de cyclotourisme de la Mayenne, organise contrôle et homologue la Randonnée Permanente de cyclotourisme appelée « A la découverte du Haut Anjou »

• Cette randonnée est ouverte à tous les cyclotouristes français et étrangers, licenciés ou non , régulièrement assurés pour la pratique de la bicyclette.

• Les participants non licenciés à la FFCT sont assurés au minimum en RC par l'organisateur.

• Les participants doivent respecter le code de la route et les règles de sécurité en général et posséder une assurance personnelle.

• Ils doivent respecter la nature et l'environnement

• Les mineurs devront obligatoirement être accompagnés par un parent , tuteur légal ou éducateur qualifié.

• Le correspondant ou créateur de la RP envoie les différents documents obligatoires ou facultatifs après l'inscription du participant.

• Le carnet de route et les localités de contrôles:

Circuit N° 1 : Chateau-Gontier, Château du Plessis Bourré Et de Vaux, Châteauneuf sur Sarthe

Circuit N°2 : Chateau-Gontier / Segré /Renazé /Craon

• Le participant fera apposer un cachet-souvenir sur son carnet

de route mentionnant le nom de localité de contrôle (ou photo du vélo devant le panneau)

• La Randonnée étant à caractère touristique, il n'y a pas de délai imposé

• Le cyclotouriste s'engage à suivre le circuit défini dans son intégralité.

• Le carnet de route sera renvoyé au correspondant pour homologation

• Les sites BPF-BCN sur les différents parcours : Menil

• Un souvenir (facultatif) (DIPLÔME) pourra être acquis après

homologation du carnet de route pour le tarif de xx euros

• Le montant de l'inscription est de :

☐ 5 euros (licencié FFCT)

☐ 7 euros (non licencié FFCT)

MAYENNE



Mine de Renazé



Les Halles de Craon